CFMS – 11 octobre 2012

Retour d'expérience sur la norme NF P 94-282 Ecrans de soutènement

I. DAIGNE HALFON





votre partenaire en maîtrise des risques

La norme Ecrans dans le référentiel EC7





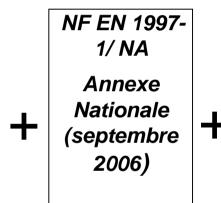




EUROCODE 7

NF EN 1997-1 Règles générales (juin 2005)

NF EN 1997-2 Reconnaissances des terrains et essais (septembre 2007)



NF P 94-261 : Fondations superficielles

NF P 94-262 : Fondations profondes – Juillet 2012

NF P 94-270 : Remblais renforcés et massifs en sols cloués – Juillet 2009

NF P 94-281 : Ouvrages de soutènement – Murs

NF P 94-282 : Ouvrages de soutènement - Ecrans - Mars 2009

NF P 94-290 : Ouvrages en terres

FA152486

ISSN 0335-3931

norme française

NF P 94-282 Mars 2009

Indice de classement : P 94-282

ICS: 93.020

Calcul géotechnique

Ouvrages de soutènement

Écrans

- E : Geotechnical design Retaining structures Embedded walls
- D : Entwurf Berechnung und Bemessung in der Geotechnik Stätzwandkonstruktion — Spundwandkonstruktion

Norme française homologuée

par décision du Directeur Général d'AFNOR le 18 février 2009 pour prendre effet le 18 mars 2009.

Correspondance

A la date de publication du présent document, il n'existe pas de travaux internationaux ou européens traitant du même sujet.

Analyse

®

Le présent document constitue la norme d'application de l'Eurocode 7 pour ce qui concerne les écrans de soutènement. Il définit la terminologie et les notations employées. Il déciri le comportement des écrans de soutènement et fournit les règles de justification par le calcul des écrans aux états-limites utimes et aux états-limites de service.

Descripteurs

Thésaurus International Technique : géotechnique, ouvrage, sol, écran, ancrage, appui, parei, acier, béton, palplanche, calcul, limite, contrainte admissible, déplacement, rupture, excavation, stabilité.

Modifications

Corrections

Édèle et diffusée par l'Association Prempèles de Normalisation (APNOR) — 11, que Francia de Pressere4 — 99571 La Plaine Saint-Denis Gedax Tél. : +39 (0)1 41 62 80 00 — Pax : +99 (0)1 49 17 90 00 — www.etnor.org

© AFNOR 2009

AFNOR 2009

1** tirage 2009-03-P



La première des 6 normes d'application de l'Eurocode 7

Parue en Mars 2009

3 ans et demi d'utilisation.

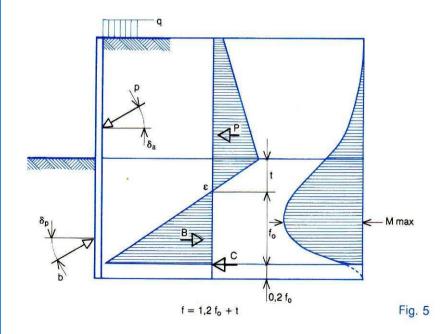


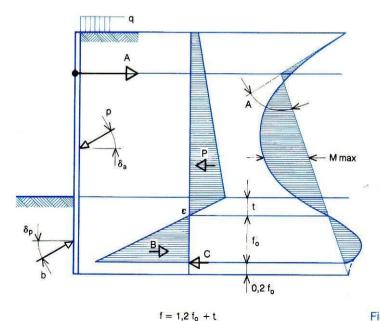
Au cours du XXème siècle : développement de nouvelles techniques d'exécution (rideaux de palplanches, parois moulées...)

Application en ouvrages maritimes et fluviaux. Souvent auto-stables ou avec un niveau d'appui.

Calculs selon les méthodes classiques (rupture).









Ouvrages de plus en plus courants en site urbain (sous-sols, parcs de stationnement, tranchées couvertes,...), avec contraintes liées aux avoisinants.

Ouvrages de plus en plus complexes, plusieurs niveaux d'appuis, parois composites

Depuis les années 70-80, développement des méthodes de calculs élastoplastique (aux coefficients de réaction), développement d'outils informatiques.







Choix de la valeur de Kh : Chadeisson, Balay, f.62 (pieux), ...

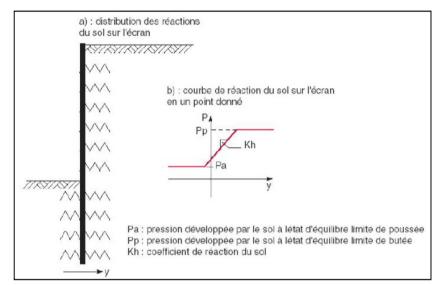
Inclinaison de la poussée et de la butée ?

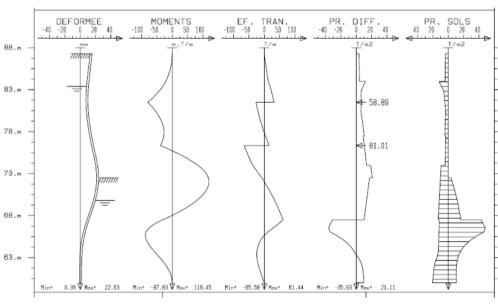
Prise en compte des surcharges ?

Le critère de dimensionnement était principalement lié à la résistance de l'écran

La justification de stabilité d'ensemble était souvent oubliée.

Forte disparité dans la présentation et le contenu des études d'exécution







Nombreux articles ou ouvrages : Caquot, Kerisel, Absi, Houy, Chadeisson, Balay,...

1984 – LCPC – Note d'information technique - Recommandations pour le choix des paramètres de calculs des écrans de soutènement par la méthode des coefficients de réaction

1986 puis 1995 – Recommandations Tirants d'ancrage

1993 – Fascicule 62 – titre V. Pas destiné aux écrans de soutènement mais méthodes de dimensionnement de pieux soumis à des efforts horizontaux

Aucun document règlementaire couvrant toutes les problématiques des écrans

REX du bureau de contrôle



Les critères de dimensionnement – Les ELU et ELS

Choix des méthodes (MEL ou MISS) en fonction du type d'ouvrage

Evaluation du paramètre Kh

Prise en compte des surcharges

Les apports de la norme

Les appuis (tirants et butons)

Les écrans composites

La stabilité générale

Suivi géotechnique / méthode observationnelle





Tableau 8.2.1 – Vérifications minimales à faire aux états-limites ultimes pour les situations de projet durables ou transitoires les plus défavorables en cours de construction et d'exploitation

		Туре	Approche	Procédure
		ELU	de calcul	voir
Tous	les écrans de soutènement			
	Stabilité générale (1)	GEO	2	Section 15
	Défaut de butée (2)	GEO	2	Section 9
	Résistance de la structure	STR	2	Section 10
	Stabilité du fond de fouille (3)	GEO	2	Section 15
Écrar	ns porteurs			
	Poinçonnement du sol support	GEO	2	Section 11
Écrar	ns avec appuis			
	Stabilité du massif d'ancrage	GEO	2	Section 14
	Résistance de l'ancrage (4)	STR/GEO	2	Section 12
	Résistance de l'appui (5)	STR/GEO	2	Section 12
Écrans concernés par les ruines d'origine hydraulique				
	Érosion interne ou régressive / Boulance (6)	HYD	-	Section 13
	Soulèvement du fond de fouille (7)	UPL	-	Section 13

NOTES

- Approche de calcul 2 (en règle générale).
- (2) Ruine par rotation, en général par défaut de butée en fiche, mais ce défaut de butée peut se produire en tête, par exemple dans le cas d'ancrage précontraint dans des terrains très mous.
- (3) Ruine d'une excavation profonde par déchargement du terrain (renard solide).
- (4) Résistance à l'arrachement d'une part et résistance structurale d'autre part, hors les dispositions constructives de protection contre la corrosion (voir 8.2(1) – Note 3)).
- (5) Résistance structurale d'une part et le cas échéant (buton) résistance du dispositif de réaction.
- (6) Écoulement d'eau autour de l'écran.
- (7) Pression d'eau sous la partie excavée (fond de fouille peu perméable).

Vérifications aux ELS Chapitre 16



Déplacement de l'écran

Sollicitations des tirants et butons

Fluage critique des tirants d'ancrage

Massif de réaction d'un buton incliné

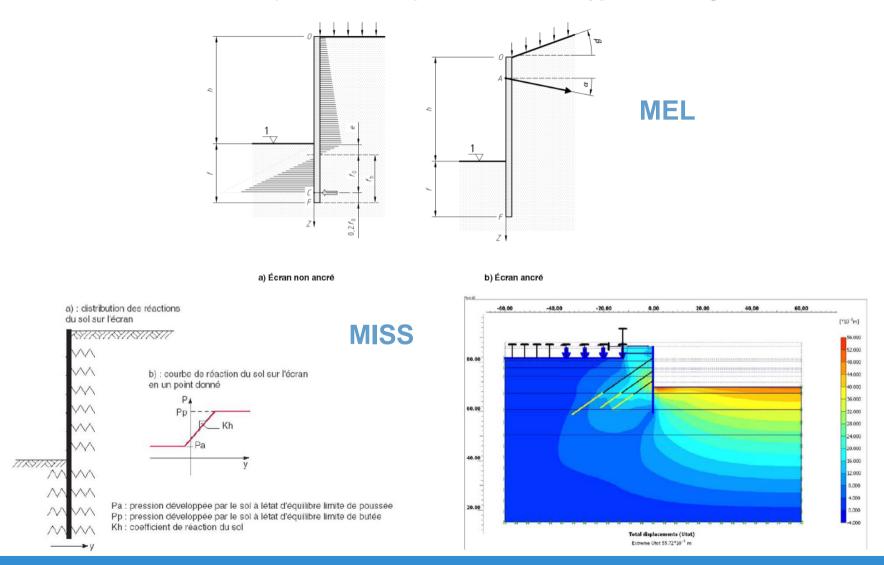
Mobilisation du terrain sous la base d'un écran



exhaustivité



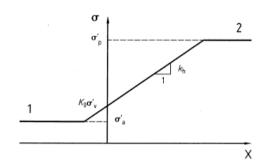
Choix des méthodes (MEL ou MISS) en fonction du type d'ouvrage





Evaluation du paramètre Kh – Annexe F

$$k_h = 2 \frac{\left(\frac{E_M}{\alpha}\right)^{\frac{4}{3}}}{\left(\frac{E_{str}I_{str}}{B_0}\right)^{\frac{1}{3}}}$$



avec

Kh Coefficient de réaction horizontale du sol vis-à-vis de l'écran ;

E_M Module pressiométrique Ménard¹⁰⁾;

α Coefficient empirique fonction de la nature du terrain (voir Tableaux F.3.1 et F.3.2);

E_{str}I_{str} Produit d'inertie d'un élément d'écran de longueur B_o;

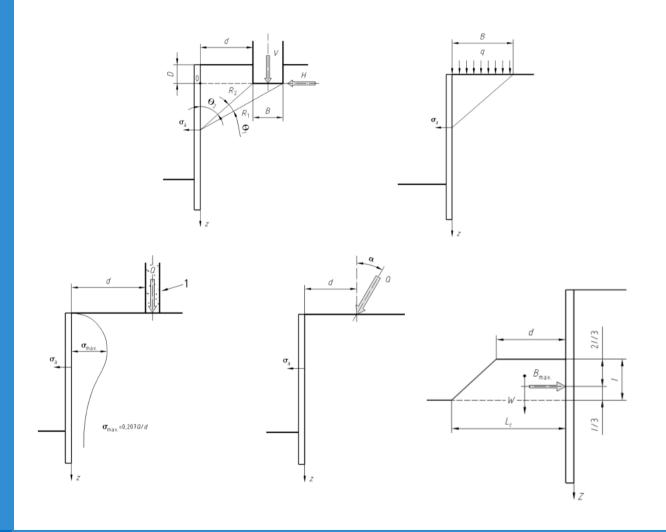
B₀ Longueur de référence prise égale à 1 m.

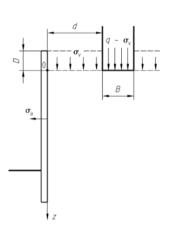
-	Tourbe Argile		Limon		Sable		Gravier		
Туре	α	E _M /p ₁	α	E _M /p ₁	α	E _M /p ₁	α	E _N /p ₁	α
Surconsolidé ou très serré	-	> 16	1	> 14	2/3	> 12	1/2	> 10	1/3
Normalement consolidé ou normalement serré	1	9 - 16	2/3	8 - 14	1/2	7 – 12	1/3	6 - 10	1/4
Sousconsolidé altéré et remanié ou lâche	-	7 - 9	1/2	5-8	1/2	5 – 7	1/3	-	-

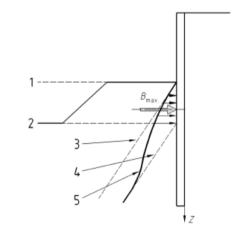
Rocher		
Туре	α	
Très peu fracturé	2/3	
Normal	1/2	
Très fracturé	1/3	
Très altéré	2/3	



Prise en compte des surcharges localisées – Annexe D



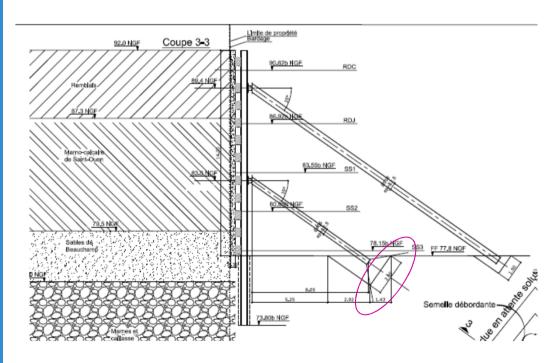






Butons:

- ✓ Résistance structurale
- ✓ Résistance et stabilité du massif de réaction



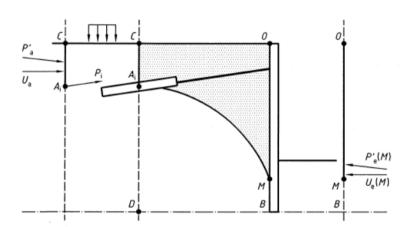






Tirants:

- ✓ Résistance structurale
- ✓ Résistance du scellement
- ✓ Essais sur tirants
- ✓ Stabilité du massif d'ancrage



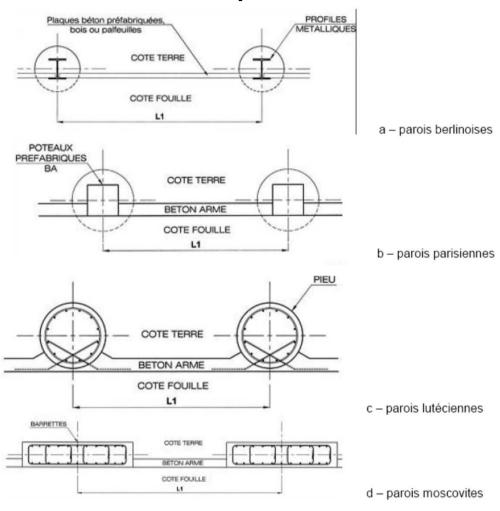
Mais les recommandations TA95 restent très utilisées







Les écrans composites – Annexe B



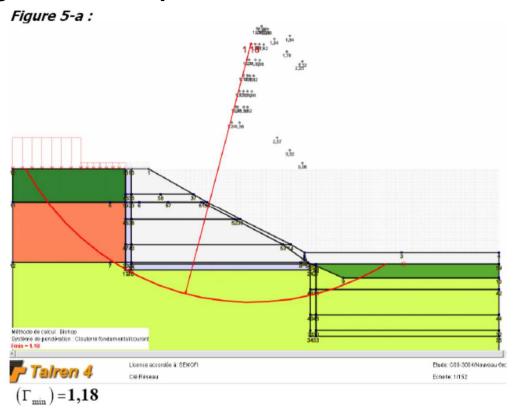
Calcul des inerties équivalentes

Calcul de la poussée et de la butée des terres (coefficients d'épanouissement)





La stabilité générale – chapitre 15



Coefficient de sécurité global : $\gamma_F x \gamma_{R;e} x \gamma_{s;d} = (1.35 \text{ et } 1.5) x 1.1 x 1.0 \ge 1.485$

Situations provisoires de chantier : $\gamma_F \times \gamma_{R;e} \times \gamma_{s;d} = (1.35 \text{ et } 1.5) \times 1.1 \times 0.9 \ge 1.33$



Suivi du comportement (Principe)

Tableau 17.3 – Principes généraux à suivre pour définir la surveillance, le suivi et le contrôle des travaux

Ohlat	Catégorie géotechnique					
Objet	1 ^{a)} 2		3 a)			
Surveillance	inspection visuelle, contrôle simple, estimation qualitative du comportement de l'ouvrage	idem 1 + contrôle des propriétés des remblais et du comportement de l'ouvrage	idem 1 + mesures des propriétés du terrain et du comportement de l'ouvrage aux étapes importantes			
Vérification de l'état des terrains	inspection du site et relevé des types de terrains dans les excavations sur le site	idem 1 + vérification des propriétés du terrain avec reconnaissance et essais complémentaires si besoin	idem 2 + reconnaissance complémentaire et étude des conditions du terrain influant sur le dimensionnement			
Contrôle de l'exécution des travaux	normalement, pas de plan de suivi et de contrôle	plan de suivi indiquant les phases de travaux	plan de suivi indiquant les phases de travaux			
Instrumentation et suivi de l'ouvrage	évaluation simple et qualitative du comportement de l'ouvrage, fondée sur l'inspection visuelle	évaluation du comportement de l'ouvrage, basée au moins sur la mesure des mouvements ^{b)} de quelques points choisis et si besoin sur des mesures inclinométriques et si possible des réactions d'appui (cales dynamométriques)	évaluation du comportement de l'ouvrage, sur la base de mesures de déplacements et d'analyses tenant compte des phases des travaux, de mesures inclinométriques et de la mesure si possible des réactions d'appui (cales dynamométriques) surtout si la méthode observationnelle est utilisée			

a Cité pour mémoire, les dispositions de ce document ne s'appliquent pas aux ouvrages de catégories 1 et 3.

^b À comparer avec les prévisions fondées sur des résultats de calcul ou une expérience comparable.

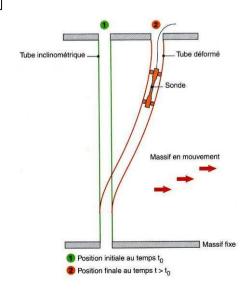


Instrumentation et suivi de l'ouvrage

évaluation du comportement de l'ouvrage, basée au moins sur la mesure des mouvements ^{b)} de quelques points choisis et si besoin sur des mesures inclinométriques et si possible des réactions d'appui (cales dynamométriques) Le suivi des déplacements par cibles topographiques est aujourd'hui assez courant

Complété pour les chantiers importants ou sensibles par inclinomètres et cales dynamométriques







REX du bureau de contrôle



Imprécisions, points d'amélioration

Définition des seuils de déplacements admissibles

Les voiles par passes

Confusion Suivi géotechnique / méthode observationnelle

Reconnaissance et paramètres géotechniques c et q



Définition des seuils de déplacements admissibles

NOTE 1 On rappelle (voir 8.3 (3)), que les valeurs limites de déplacement d'un écran sont à spécifier au début de l'étude de projet en tenant compte des tolérances de déplacement et de distorsion angulaire de l'ouvrage de soutènement et des structures concernées par les travaux. Ces indications relèvent normalement des spécifications du maître d'ouvrage (voir Tableau 17.1).

Annexe L

$$\sum_{i=x}^{i=z} \left[\delta_i(A) - \delta_i(B) \right]^{1,5} \le \left(\frac{L}{N} \right)^{1,5}$$

A B X

(L.2.3.1)

ΟÙ

 δ_x , δ_y , δ_z sont les déplacements selon les directions x, y et z de deux points quelconques A et B de la structure (voir Figure L.2.3.1);

L est la distance entre les points A et B :

N est un facteur empirique fonction de la sensibilité de l'ouvrage à définir cas par cas par des experts.

Peu pratique : jamais utilisé

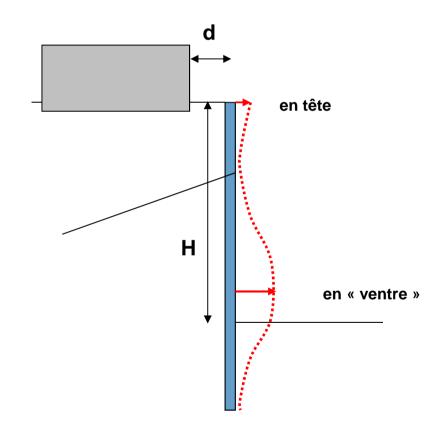


Définition des seuils de déplacements admissibles

Relève plutôt de la Maîtrise d'œuvre géotechnique

A définir en phase conception (étude G12 ou G2), car c'est souvent le critère dimensionnant

La norme pourrait aussi
« guider » les concepteurs par
exemple valeurs seuils
dépendant du rapport :
« distance avoisinant / hauteur
soutènement »





Les voiles par passes – annexe B

B.2.6 Écran réalisé par passes alternées

(1) Il est admis d'assimiler le comportement d'un écran réalisé par passes alternées (voir NOTE 1) à celui d'un écran continu plan uniforme sous réserve de fixer et d'agréer, avant les études de projet, les conditions d'exécution à respecter et les contrôles d'exécution à faire (voir NOTE 2).







Les voiles par passes

Problème : justifications ?

En pratique, non adapté à la méthode aux coefficients de réaction (le terrain est partiellement déconfiné lorsqu'on coule le voile)

La prévision des déplacements est pratiquement impossible

La stabilité est principalement conditionnée par les appuis



Evoqués très (trop) succinctement dans la norme

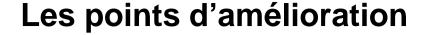
Chapitre à développer dans une éventuelle mise à jour...?



Confusion Suivi géotechnique / Méthode observationnelle

Voir EC7 – chapitres 2.7 et 4.5

Méthode observationnelle	Instrumentation et suivi
Eurocode 7 – chapitre 2.7	Eurocode 7 – chapitre 4.5
Méthode de dimensionnement : les résultats des mesures permettent de « ré-ajuster » la conception	Méthode de surveillance : permet de vérifier que l'ouvrage se comporte comme prévu
Pas obligatoire	Relève d'un principe (P) : Obligatoire





La reconnaissance et les paramètres géotechniques - Annexe J

J.2 Terrains en place

- (1) Il convient de déterminer les propriétés géotechniques des terrains et la valeur caractéristique des paramètres géotechniques conformément aux articles 2.4.3 et 2.4.5.2 de la norme NF EN 1997 (voir NOTE 1), complétés respectivement par les indications des articles J.2.1 et J.2.2 ci-dessous.
- (4) Lorsque des essais en laboratoire ne sont pas possibles (par exemple lorsque la nature des terrains ne permet pas le prélèvement d'échantillons représentatifs), il est admis de déterminer les valeurs des propriétés de résistance au cisaillement des terrains à partir de corrélations reconnues (voir NOTES 1 et 2), les reliant à des propriétés de résistance ou à des propriétés de nature et d'état du terrain mesurées en place ou en laboratoire, et/ou tirées de données bibliographiques représentatives.

En pratique, reconnaissances souvent insuffisantes

Les paramètres géotechniques de résistance au cisaillement (C et φ) sont le plus souvent estimés soit par corrélations soit par l'« expérience »...

Conclusions



Quelques sujets restent parfois ambigus, à améliorer (seuils de déplacement, voiles par passes,...) ou insuffisamment appliqués (mesure des paramètres géotechniques,...)

Comme toutes les normes d'application géotechniques, ce n'est qu'un guide de dimensionnement. Il n'est rien sans une reconnaissance de qualité et une exécution soignée...

Rôle pédagogique du bureau de contrôle

Conclusions



... Mais globalement :

Progrès

Facilite le dialogue entre les différents intervenants Clarifie la démarche de dimensionnement

Succès

Connue et couramment utilisée par les BE géotechniques et les Entreprises de soutènement

Exhaustivité, unicité

Document auto-porteur, complet, permet de ne pas oublier un état-limite...



Merci de votre attention